Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20240325-CP2024058-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 22 MARS 2024

DELIBERATION N°CP2024-03/9/25 DOSSIER N°6194

AIDES INDIVIDUELLES RELATIVE AU PLAN SANTÉ "DITES 23...!"

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

RAPPORTEUR: Mme Laurence CHEVREUX

OBJET: AIDES INDIVIDUELLES RELATIVE AU PLAN SANTÉ "DITES 23...!"



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-02/2/22 du 7/02/2020 adoptant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale n°CD2020-06/2/20 du 26/06/2020 intégrant le Plan santé dans le règlement départemental des aides et modifiant le plan d'accompagnement à l'installation et à l'exercice de professionnels de santé ;

VU les délibérations de l'Assemblée départementale n°CD2021-12/3/27 du 17/12/2021 et CD 12/3/25 du 16/12/2022 actualisant le dispositif du Plan santé « Dites...23 ! » ; VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-03/9/25 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Envoyé en préfecture le 26/03/2024 Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20240325-CP2024058-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les aides liées aux frais de stages, aux bénéficiaires cités ci-dessous, dans le cadre du Plan Santé « Dites...23 ! » :

BÉNÉFICIAIRES	TYPE D'AIDE Aide liée aux frais de stages	AIDES ACCORDÉES
E. M. M.	MÉDECINE GÉNÉRALE (Limoges) 9ème année stage du 02/11/2023 au 30/04/2024 6 mois	Aide au stage Déplacements et Hébergement (500 €/mois) 3 000 €
C. F.	MÉDECINE GÉNÉRALE (Limoges) 9ème année stage du 02/11/2023 au 30/04/2024 6 mois	Aide au stage Déplacements et Hébergement (500 €/mois) 3 000 €
F. M.	ORTHOPHONIE (Strasbourg) 3ème année stages du 12 au 23/02/2024 et du 04 au 08/03/2024 à Guéret	Aide au stage Déplacements et Hébergement (au prorata des mois effectués) février : 207,00 € mars:80,65 €
H. I. A. M.	MÉDECINE GÉNÉRALE (Limoges) 7ème année (DES 1A) stage du 02/11/2023 au 30/04/2024 6 mois	Aide au stage Déplacements et Hébergement (500 €/mois) 3 000 €
L. N.	MÉDECINE GÉNÉRALE (Limoges) 7ème année (DES 1A) Aide au stage (du 02/11/2023 au 30/04/2024) 6 mois	Aide au stage Déplacements et Hébergement (500 €/mois) 3 000 €
B. R.	MÉDECINE GÉNÉRALE (Limoges) 9ème année (DES 3A) Aide au stage (du 02/11/2023 au 30/04/2024) 6 mois	Aide au stage Déplacements et Hébergement (500 €/mois) 3 000 €
TOTAL Aide au stage		15 287,65 €

Une annexe confidentielle ainsi que les conventions sont jointes à la présente délibération.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions attributives d'aides liées aux frais de stages, dans le cadre du Plan Santé « Dites.. 23 ! » ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental, au Chapitre 65, Article 65131, Fonction 418.

Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 26/03/2024

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID: 023-222309627-2024032<u>5</u>-CP2024058-DE

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET